

Après une période de persécutions sous Dioclétien, l'Empereur Constantin (de 306 à 337) ramène le calme dans l'Empire et donne des garanties aux chrétiens quant à la pratique de leur culte. Politiquement c'est aussi l'époque de la tétrarchie - cette division en 2 fois 2 de l'Empire - que Dioclétien, empereur de 284 à 305, avait instaurée ; tétrarchie remplacée par la diarchie en 324. Le contexte politique est favorable aux chrétiens depuis 311. C'est en effet le 30 Avril que Galère, empereur d'Orient et persécuteur de chrétiens, promulgue à Nicomédie un édit de tolérance reconnaissant la liberté religieuse aux chrétiens. Puis le 28 Avril 312 Constantin bat au Pont Milvius son concurrent Maxence qui continuait à persécuter les chrétiens. Les ordonnances impériales des deux Augustes, Constantin et Licinius, datées de 312, ont une portée extraordinaire. Elles font en effet sortir pour l'ensemble de l'Empire le christianisme de l'illégalité, au moins de la confidentialité, et le reconnaissent comme religion au même titre que les autres. Mais elles vont plus loin encore: par ces ordonnances les deux Augustes ont accordé la liberté des cultes dans l'Empire (I), mais ont aussi adopté un dispositif spécifique en faveur du christianisme (II).

I. La liberté des cultes

Plus ou moins toléré dans l'Empire, le christianisme a souvent servi de bouc émissaire aux empereurs successifs, notamment en période difficile. Même toléré c'était à la condition que le culte à l'empereur -seul facteur de cohésion dans cet immense empire - soit observé, et qu'il n'y ait pas de troubles à l'ordre public. Les ordonnances sont l'occasion pour Constantin - premier Auguste et nous ne retiendrons que lui ici - de reconsidérer totalement le problème en accordant une

liberté religieuse générale dans l'empire concernant aussi bien la religion chrétienne que les autres cultes (B), ceci pour des raisons très politiques (A).

A - Les objectifs politiques de Constantin

L'Empereur est convaincu depuis longtemps déjà de la nécessité de reconnaître la liberté de religion. Or cette liberté n'est reconnue officiellement, pour ce qui est du christianisme et pour partie de l'empire seulement, que depuis l'édit de Galère promulgué à Nicomédie le 30 Avril 311 qui concède aux chrétiens leur pratique religieuse. Le christianisme devenait pour la première fois de son histoire une religion autorisée, licite. Constantin est empereur depuis

306 et il ne semblait pas s'être préoccupé plus que cela avant 312 du sort réservé aux chrétiens. Certes il y eut auparavant de nombreuses périodes sans persécutions, notamment la période dite de la petite paix de l'Eglise suite à l'édit de tolérance de Gallien en 260 et jusqu'à 303. Mais il faut reconnaître que la persécution, certes non systématique - sauf sous Dèce (249-250) et Dioclétien (303-312) - était le régime de droit commun, avec une rigueur sur le terrain qui dépendait des Césars et des responsables locaux (des populations aussi). Constantin ne peut donc pas s'appuyer sur une longue tradition de tolérance envers les chrétiens ; alors que celle-ci était déjà établie pour les juifs qui avaient le droit de pratiquer leur culte, d'user de leur justice et même de refuser de servir dans l'armée. Constantin était-il un empereur moderne et libéral, soucieux du bien-être de l'ensemble de ses sujets, citoyens et non-citoyens ? En tous les cas il est pragmatique et constate qu'accorder aux chrétiens la liberté de culte est convenable - et facteur de tranquillité sociale. Le texte des ordonnances est aussi consensuel vis-à-vis des non-chrétiens. D'abord, et cela est assez subtil, l'Empereur continue de considérer les chrétiens comme une secte. Certes il reconnaît que les chrétiens pratiquent une religion, mais à organisation sectaire. Pourquoi Constantin ne s'est-il pas contenté de considérer les chrétiens sous le seul angle de leur religion mais les a-t-il aussi

considérés sous celui de leur organisation ? L'usage du mot « secte » signifie deux choses : d'abord que les chrétiens n'étaient pas en nombre important et que leurs rites étaient encore obscurs pour le pouvoir impérial. Ensuite que considéré comme secte le christianisme, finalement, n'était guère différent d'autres cultes païens dans l'Empire. Constantin pouvait par conséquent toujours être considéré Pontifex Maximus, c'est-à-dire chef de la religion païenne dans l'Empire. L'équilibre imaginé par Constantin était donc délicat : ayant observé que malgré des périodes de persécutions dures (pas toujours efficaces il faut bien l'avouer) le christianisme n'avait pas été éradiqué, il fallait l'admettre et le rendre licite au même titre que les autres cultes pratiqués, sans cependant le faire de façon trop abrupte afin de ne pas heurter ceux qui pratiquaient depuis longtemps déjà et souvent avec loyalisme envers l'Empereur le culte officiel ; d'autant que le sénat de Rome était encore très fortement marqué par le paganisme. Et c'est probablement pour ce motif que l'ordonnance impériale reprend des termes du registre païen comme assurer le respect et l'honneur de la divinité... ; de telle sorte que la divinité puisse nous procurer en toutes occasions sa providence habituelle et sa bienveillance... ; Ta dévotion... ; ...ton ordre... À noter ici que l'usage du singulier pour le terme divinité laisse penser que Constantin ne serait pas très éloigné de la

position monothéiste du christianisme.

B- La portée de la mesure : liberté générale de culte accordée à toutes les religions

Ces ordonnances constituent une remise à plat des positions romaines sur les religions. Il ne s'agit pas d'établir une liste de celles autorisées, ou une liste de celles proscrites. Il s'agit ici de l'affirmation d'un principe général et absolu de liberté de croyance et de culte. Il est vrai que l'Empire romain a toujours été une structure politique à intégrer les peuples conquis en leur accordant la liberté de s'organiser politiquement, culturellement et religieusement. Ceci confirme le principe romain de permettre aux nouveaux conquis de participer à la

vie de l'Empire, surtout après l'octroi de la citoyenneté romaine à tous les habitants de l'Empire par Caracalla en 212. En retour, et pour toutes les croyances religieuses, le pouvoir impérial avait la possibilité, à tout moment et en s'appuyant sur la loi de majesté, d'interdire une pratique religieuse considérée comme hostile au culte impérial, surtout si elle était facteur de trouble à l'ordre social, ce qu'exécraient particulièrement les autorités politiques. Le principe général et absolu de liberté religieuse est tout de même tempéré par Constantin qui reconnaît la liberté de donner son adhésion réfléchie à la religion qu'il estime lui être utile. On peut supposer que cela implique dans un premier temps que le choix religieux doit être exécuté en toute conscience, ce qui écarterait de fait les pratiques et mythes mystérieux et ensorcelants. On peut supposer dans un deuxième temps que Constantin cherche à protéger toute religion utile à la puissance de l'Empire et lui donner énergie et protection contre ses ennemis, ou bien, autre interprétation, que seule est considérée comme religion celle qui constitue pour un individu un élément de progression matérielle ou morale. Pour ma part j'aurais tendance à penser que la seule utilité visée par Constantin est de renforcer la cohésion sociale et la force morale de l'Empire. La deuxième interprétation, très subjective, implique des éléments impossibles à démontrer.

II- Les mesures spécifiques en faveur du

christianisme

Les ordonnances de Constantin et Licinius peuvent être qualifiées de « bombes ». Préparées par l'Édit de tolérance de Galère en 311, elles officialisent le christianisme et lui reconnaissent sans réserve le caractère de religion licite en le plaçant sur le même plan que les autres religions dans l'Empire. Mais elles vont plus loin encore en prescrivant une mesure inédite : la restitution des lieux de culte chrétiens ayant fait l'objet d'une spoliation.

A-La reconnaissance spécifique des chrétiens

Ces ordonnances sont un véritable retournement de position vis-à-vis du christianisme. Le christianisme a connu des périodes noires liées à des persécutions très tôt commencées (Néron en 64). Il faut admettre que celles-ci n'ont jamais été totales, et que la plupart avaient pour objectif de ramener à la raison les chrétiens plutôt que les exterminer (jurisprudence Trajan des années 112-113). À tel point que le christianisme n'a jamais été éradiqué et qu'il s'est même développé grâce à des réseaux familiaux et professionnels. Les persécutions ont tout de même conduit à la mort de milliers de personnes. Les survivants ont dû s'organiser pour échapper aux législations de crime de « lèse-majesté » ou de « lèse-religion », ou à la réglementation sur les associations. Jamais licite, tout juste toléré hors périodes de persécution, le christianisme a souffert et la population chrétienne n'a jamais été supérieure à 10% de celle de l'Empire, mais répartie sur tout le territoire de l'Empire. Il est vrai que seul le christianisme y faisait exception au principe d'assimilation évoqué ci-dessus parce que les chrétiens n'ont jamais formé de peuple sur un territoire donné. Ils étaient répandus dans tout le monde romain en raison de leur prosélytisme et n'ont jamais fait d'efforts pour s'intégrer, dans les débuts tout au moins. Au contraire même ils se marginalisaient en refusant de servir dans l'armée ou dans la magistrature par exemple, et surtout ils refusaient de sacrifier au culte impérial, élément de cohésion de cet immense empire.

Il apparaît donc que, en reconnaissant la liberté religieuse et en visant expressément les chrétiens, seuls pratiquants nommément désignés dans les ordonnances, Constantin distingue notablement le christianisme car c'est bien cette religion qui fait l'objet de persécutions répétées et qui a besoin de soutien, c'est bien cette religion qui a déjà un caractère universel, et c'est bien cette religion - Constantin l'empereur politique le pressent - qui pourra épauler le pouvoir impérial dans une ère nouvelle. Il soutient donc une

coexistence pacifique entre

les religions, n'ayant aucun problème à reconnaître le christianisme qui prônait désormais l'obéissance à l'Empereur. Il est donc prêt à faire un geste supplémentaire en faveur des chrétiens.

B- La restitution des biens immobiliers de culte aux chrétiens

Il s'agit d'un geste sans précédent, pas même imaginable quelques années plus tôt, et susceptible de remettre en cause le subtil équilibre des ordonnances entre les cultes religieux, véritable « coup de pouce » donné au christianisme en imposant la restitution des biens immobiliers servant au culte qui ont pu être saisis ou spoliés. Il est vrai que le christianisme était la seule religion ayant pu souffrir de la saisie de ses locaux religieux, souvent des maisonnettes d'ailleurs mais pas exclusivement. Dioclétien avait même entrepris une destruction des lieux de culte, ainsi que des livres religieux. La seule comparaison d'importance possible est à faire avec le judaïsme : le Temple a été rasé par Titus en 70 et Jérusalem détruite par les Romains puis reconstruite avant d'être interdite aux juifs en 135. Il n'y eut bien évidemment aucune indemnisation et le peuple juif fut contraint à se disperser en une vaste diaspora. Les ordonnances prévoient donc la restitution de tous les biens immobiliers chrétiens confisqués lors des persécutions, sans paiement en contrepartie de leur part et sans indemnisations des détenteurs qu'ils soient publics ou privés, que les biens aient été acquis à titre onéreux ou gratuit. Ce geste politique fondamental constitue une mesure tout à fait exceptionnelle. Il démontre l'intention de l'Empereur de s'attacher les faveurs des chrétiens, quitte à s'opposer les propriétaires actuels des biens fonciers en question. C'est dire la confiance placée en la communauté chrétienne par Constantin, empereur païen qui, en véritable homme politique, sent que cette religion universelle a un avenir certain, et qu'il pourra compter sur cette force pour réorganiser l'Empire et lui redonner une autorité morale. Nous savons par ailleurs que Constantin a établi une collaboration entre pouvoirs publics et autorités épiscopales, s'appuyant sur elles pour servir de relais avec les populations locales. C'est une intervention notable du politique dans les affaires religieuses internes. Constantin est devenu « le bras séculier et le protecteur de l'Eglise ».

Constantin reste un Empereur très païen, même s'il se convertit au christianisme en 337 sur son lit de mort, ce qui n'était pas exceptionnel à cette époque il faut le noter. Un empereur très pragmatique également, qui cherche à satisfaire non seulement les populations de l'Empire mais aussi à ménager le Sénat romain (et aussi le maîtriser politiquement), ainsi que la religion de la cité, quelle qu'elle soit, pour le protéger lui et aussi tous ceux qui vivent sous son autorité. Constantin sent bien que la religion est facteur de division entre les sujets de l'Empire et donc source de division de l'Empire lui-même. Ce n'est donc pas un hasard s'il est l'empereur qui a christianisé l'Empire mais aussi cherché à faire en sorte qu'il y ait concorde entre les païens et les chrétiens. Ce n'est pas un hasard non plus s'il a convoqué le premier concile œcuménique à Nicée en 325, pour tenter de mettre un terme à l'hérésie arienne qui risque de rompre l'unité de l'Empire. Mais encore et surtout, le contenu des ordonnances fait sentir le dessein de Constantin de se poser en « super » Pontifex Maximus, garant de tous les cultes, païens et chrétien. Les textes de ces ordonnances contiennent en germe le césaropapisme qui connaîtra un grand avenir politique en Orient, où Constantin restera adulé. Aussi les développements logiques ne tardent pas, et quelques 80 ans plus tard le christianisme deviendra, avec l'Empereur Théodose - qui renonça cependant au titre de Pontifex Maximus - religion officielle de l'Empire romain.

Armand LEDER [Nouvelle Calédonie]

ancien Secrétaire général adjoint du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, juriste, poursuit des études en théologie catholique.